



La suite possible pour plainte menace de mort réitérée

Par **sheryne77**, le 10/11/2013 à 18:27

bonsoir

suite à des menace et chantage de mon mari et sa fuite du domicile sans nouvelles,j'ai déposé une main courante et il a continuer ses menace car son titre de séjour est bloqué j'ai porter plainte au commissariat et j'ai été vu par l'umj qui n'a fait un rapport au procureur et cela depuis un mois et pas de réponse alors que le brigadier m'a dit qu'il sera convoqué et aura une garde à vue

comment se passe la procédure j'angoisse à l'idée qu'il met à exécution ses menace après la plainte

éclairez mi svp

mes remerciements à tous les bénévoles pour leur travail et dévouement